

Service instructeur
Service de la Culture et du Patrimoine

Service consulté

COMMUNICATION COMITES DE SUIVI DANS LE CADRE DE PARTENARIATS CULTURELS

Résumé : Il est proposé, dans le présent rapport de communication, de prendre acte des informations relatives aux comités de suivi des conventions de partenariat au titre des politiques de :

- Soutien aux lieux de diffusion et opérateurs culturels

- . Opéra National du Rhin
- . Centre Rhénan d'Art Contemporain
- . Théâtre la Coupole à Saint-Louis
- . Le Triangle à Huningue
- . La Passerelle à Rixheim

- Développement culturel des territoires

- . Ville de Mulhouse

1) L'OPERA NATIONAL DU RHIN (ONR) / STRASBOURG - MULHOUSE - COLMAR

L'ONR, syndicat mixte intercommunal, intervient dans la plupart des territoires de vie du Haut-Rhin, notamment en direction d'établissements culturels, d'enseignement, de santé ou de solidarité. Cette recherche de proximité se traduit par un grand nombre d'actions de sensibilisation adaptées aux publics visés.

Le Département soutient l'Opéra National du Rhin pour la mise en œuvre du volet haut-rhinois de l'action culturelle et pédagogique, dans le cadre d'une convention de partenariat annuelle.

Conformément aux dispositions de la convention, **un comité de suivi s'est réuni le 26 février 2015** au cours duquel il a notamment été pris acte du bilan de l'activité en 2014 et des perspectives pour 2015.

ELEMENTS DE BILAN :

Fait marquant :

La part du jeune public évaluée à 26 % de la fréquentation totale, fait de l'Opéra National du Rhin la structure où la jeunesse est la mieux représentée parmi les opéras nationaux.

Partenariat avec le Département :

Le bilan relève la densité des actions de médiation adressées à des publics haut-rhinois diversifiés :

Jeune public et publics spécifiques notamment ceux relevant de la protection judiciaire de la jeunesse :

- présence aux répétitions, aux spectacles, participation à des ateliers de pratiques ou de découverte, visites du centre chorégraphique de Mulhouse, projets pédagogiques axés sur la découverte des disciplines liées à l'art lyrique avec les établissements les Côteaux à Mulhouse et le collège Pfeffel à Colmar ;

A l'initiative du Département, un parcours de sensibilisation à la danse a été proposé (de septembre à décembre 2015) par l'Opéra à deux foyers relevant de la protection de l'enfance (Foyer les Hirondelles et foyer Marie Pascal Péan à Mulhouse).

Adultes

- mise en œuvre de parcours adaptés, notamment en faveur de personnes âgées (Espace Bel Age à Colmar et Maison du Temps libre Mulhouse), des adultes autistes du Centre Hospitalier de Colmar, de diverses associations (Orée, Association de Solidarité des travailleurs immigrés -ATSI-), et établissements de soins (Papillons Blancs, centres psychothérapeutiques de Thann et Mulhouse...)

Eléments financiers :

Réalisé 2014 : Fonctionnement : 21 683 871 €. Excédent : 4 633,21 €

Budget prévisionnel 2015 : Fonctionnement : 21 692 207 €

L'aide du Département, de 50 000 €, représente 0,22% du budget de l'Opéra.

A noter que le Département du Bas-Rhin n'a pas renouvelé son aide à l'opéra en 2015 (96 000 € en 2014).

Fréquentation :

2013 : 93 067

2014 : 90 195

Politique tarifaire : de 5,50 euros à 90 €.

2) CENTRE RHENAN D'ART CONTEMPORAIN (CRAC) /ALTKIRCH

Le CRAC, structure affiliée au réseau national des Centres d'Art, est soutenu par le Département dans le cadre d'une convention 2013/2016 associant l'Etat, la Région et la Ville d'Altkirch pour la mise en œuvre de son projet artistique et culturel.

Le Département soutient le CRAC pour la mise en œuvre de son projet artistique et culturel qui inclut notamment, au titre des missions dévolues aux centres d'art, un volet dédié à la sensibilisation des publics ainsi que le soutien à la création, à travers l'accueil d'artistes en résidence.

Conformément aux dispositions de la convention, **un comité de suivi annuel s'est réuni le 4 juin 2015** au cours duquel, il a été pris acte du bilan de l'activité en 2014 et des perspectives pour 2015.

ELEMENTS DE BILAN :

Fait marquant :

Le projet d'aménagement de locaux destinés à l'accueil de résidences d'artistes, s'est concrétisé par la mise à disposition par la ville d'Altkirch, d'un logement, propriété de la commune, situé dans les mêmes bâtiments que le CRAC.

Un chargé des publics a été recruté par le CRAC qui souligne toutefois que les ressources humaines restent limitées et ne permettent pas de développer davantage le projet.

Partenariat avec le Département :

En 2014, pour répondre aux attentes du Département, le CRAC s'est adressé à différents publics notamment :

- collégiens et lycéens, visite d'au moins deux expositions et poursuite d'un projet pédagogique en classe
- périscolaires, via un projet pédagogique autour d'une exposition avec un travail d'ateliers des classes CLIS et SEGPA ;
- spécifiques ciblés : en lien avec l'Espace de solidarité d'Altkirch : des places sont réservées aux enfants dans les ateliers de création et l'association Culture du Cœur, avec des rendez-vous « découverte »

Eléments financiers :

Réalisé 2014 : 378 007 €. Déficit : 1 099,79 €

Budget prévisionnel 2015 : 454 617 €

L'aide du Département, de 75 000 €, représente 16 % du budget du CRAC

Fréquentation :

2013 : 10 462

2014 : 10 854

Politique tarifaire : Accès gratuit

PERSPECTIVES

Des échanges sont en cours avec l'Ecole d'Art Gérard Jacquot de Belfort et l'Académy d'Art et de Design de Bâle, en vue d'éventuels partenariats.

3) THEATRE LA COUPOLE SAINT-LOUIS / CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DES TROIS PAYS

La Coupole, structure à rayonnement territorial, est soutenue par le Département dans le cadre d'une convention 2013/2016 avec la Ville de Saint-Louis et la SEML la Coupole pour la mise en œuvre de son projet artistique et culturel.

Le Département soutient le Théâtre la Coupole pour :

1. Mettre en œuvre des actions de médiation culturelle en direction des publics relevant de la compétence du Département, avec au moins 1 action par an par type de public : collégiens, personnes âgées et public bénéficiaires de dispositifs de solidarité.

2. Favoriser la création de compagnies régionales avec l'accueil en résidence d'au moins deux compagnies par an dont une régionale.

Conformément aux dispositions de la convention, **un comité de suivi annuel s'est réuni le 4 juin 2015** au cours duquel, il a été pris acte du bilan de l'activité en 2014 et des perspectives pour 2015.

ELEMENTS DE BILAN :

Fait marquant :

2015 marque les 15 ans d'activités de la Coupole.

Le théâtre a opéré un changement de rythme dans sa saison, en l'articulant désormais autour de deux temps forts : saisons d'automne et de printemps. Cette organisation a été choisie pour répondre aux attentes du public, plus impulsif pour ses réservations ainsi que pour donner davantage de lisibilité à la programmation.

Partenariat avec le Département :

La Coupole a soutenu les projets des compagnies « Act2 » et « Mythe de la Taverne » dans le cadre d'engagements de co-productions qui ont été intégrées dans la programmation 2013/2014.

La présence de ces compagnies régionales sur le territoire a permis la mise en œuvre d'actions de médiation (ateliers rencontres, échanges), notamment en direction de familles et de publics relevant de la solidarité (association Solidarité Femmes, Association ZigZ' Art...)

Eléments financiers :

Réalisé 2014 : 1 346 305 €

Budget prévisionnel 2015 : 1 335 000 €

L'aide du Département, de 20 000 €, représente 1,5 % du budget de la Coupole

Fréquentation :

2013 : 12 467

2014 : 11 341

Politique tarifaire :

De 5, 50 € à 25 euros.

PERSPECTIVES

Avec la mise en place du rythme "saison d'automne et de printemps", la Coupole entend fidéliser son public et réaffirmer son identité.

4) LE TRIANGLE HUNINGUE/ CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DES TROIS PAYS

Le Triangle, structure à rayonnement territorial, est soutenue par le Département dans le cadre d'une convention 2013/2016 avec la Ville de Huningue pour la mise en œuvre de son projet artistique et culturel.

Le Département soutient le Triangle pour :

- les actions de médiation culturelle (publics relevant de la compétence du Département) ;
- la diffusion ;
- la création, avec l'accueil en résidence d'au moins une compagnie régionale/an.

Conformément aux dispositions de la convention, **un comité de suivi annuel s'est réuni le 4 juin 2015** au cours duquel il a été pris acte du bilan de l'activité en 2014 et des perspectives pour 2015.

ELEMENTS DE BILAN :

Par rapport à l'édition 2013, le festival « Compli'Cité » a connu une augmentation de fréquentation du public de 26 %. 6 créations ont été accueillies dont 3 en résidence.

Un carnet du jeune spectateur a été mis en place.

Le partenariat développé avec Weil am Rhein s'est étoffé dans le domaine du spectacle vivant et à travers les expositions, portant essentiellement sur la mobilité des publics.

Les Musiqu'Apéro faisant se produire des artistes dans un cadre convivial le dimanche matin sont en accès libre et rencontrent une fréquentation régulière.

Partenariat avec le Département :

Le Triangle a ouvert ses portes à l'atelier de théâtre bilingue du collège Gérard de Nerval pour ses répétitions et la présentation de ses spectacles.

La création a été soutenue via l'accueil en résidences de 3 compagnies amateurs et 2 compagnies professionnelles dont une régionale.

La médiation culturelle s'adresse essentiellement aux enfants (de 18 mois à 3 ans) et aux élèves des écoles primaires et s'est concrétisé autour d'une exposition avec des enseignants du secteur de Saint -Louis et des écoles françaises de Bâle.

Eléments financiers :

Réalisé 2014 : 469 589 €

Budget prévisionnel 2015 : 474 000 €

L'aide du Département, de 20 000 €, représente 4.21 % du budget du Triangle

Fréquentation :

2013 : 11 203

2014 : 4 855

La baisse de fréquentation est expliquée par le recentrage de la programmation sur un évènement annuel festival Compli'Cité qui, pour sa part, a cependant connu une hausse de sa fréquentation de + 26 % par rapport à 2013.

Politique tarifaire : de 5, 50 € à 25 €

PERSPECTIVES

La mise en place d'actions de médiation avec le collège et/ou les personnes âgées reste à développer.

5) LA PASSERELLE RIXHEIM CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DE LA REGION MULHOUSIENNE

La Passerelle, structure à rayonnement territorial, est soutenue par le Département dans le cadre d'une convention 2014/2016 pour la mise en œuvre de son projet artistique et culturel.

Le Département soutient la Passerelle pour :

- le Festival Cinoch
- les actions de médiations culturelles en direction du jeune public et de la petite enfance
- l'accueil en résidence de compagnies, y compris régionales.

Conformément aux dispositions de la convention, **un comité de suivi annuel s'est réuni le 22 juin 2015** au cours duquel il a été pris acte du bilan de l'activité en 2014 et des perspectives pour 2015 :

ELEMENTS DE BILAN :

Fait marquant : Une direction par intérim est en place depuis septembre 2015, dans la perspective d'un recrutement à partir de janvier 2016.

Partenariat avec le Département :

Le bilan transmis par la Passerelle relève que les engagements de la structure au titre de la convention ont été tenus sur les volets soutenus par le Département :

- le Festival Cinoch': la 15^{ème} édition de ce festival adressé au jeune public, a connu une hausse de fréquentation de 11 % avec 2 450 spectateurs qui peut être corrélée au développement de la médiation et la mise en place d'espaces de convivialité (Bar à Mômes).
- la médiation culturelle qui s'adresse au jeune public et à la petite enfance dès 18 mois est mise en œuvre par du personnel formé et/ou des artistes en résidence.
- le soutien à la création : 6 compagnies dont 4 régionales, accueillies en résidence ou soutenues via un compagnonnage.

Eléments financiers :

Réalisé 2014 : 614 725 €

Déficit : 11 745 €

Budget prévisionnel 2015 : 574 632 €

L'aide du Département, de 28 000 €, représente 4,87 % du budget de la Passerelle.

Fréquentation :

2013 : 24 116

2014 : 24 454

Politique tarifaire : de 5,50 € à 25 €.

PERSPECTIVES :

Les perspectives seront définies par la nouvelle direction, en janvier 2016

6) VILLE DE MULHOUSE

La Ville de Mulhouse bénéficie d'un contrat culture de 2014 à 2017 intégré au Contrat de Territoire de Vie de la région Mulhousienne.

Le Département soutient la ville de Mulhouse pour :

- les actions de médiation culturelle à la Kunsthalle
- le Festival Scènes de Rue et les Jeudis du Parc

- les concerts décentralisés, dans la limite de 3 maximum, donnés par l'Orchestre Symphonique de Mulhouse ainsi qu'un parcours pédagogique dans un collège territorialement concerné par un concert.

Conformément aux dispositions de la convention, **un comité de suivi annuel s'est réuni le 16 janvier 2015** au cours duquel il a été pris acte du bilan de l'activité en 2014 et de l'actualité 2015.

ELEMENTS DE BILAN :

Partenariat avec le Département :

Kunsthalle : pérennisation des actions de médiation culturelle en direction des publics, notamment scolaires (collège François Villon, lycée Rebberg et Schweitzer) ;

Scènes de Rues : ce festival est positionné comme le 10ème festival des Arts de la Rue à l'échelle nationale.

Parmi les 30 compagnies professionnelles accueillies, une seule était d'origine régionale, "*en raison du faible nombre d'entre elles positionnées sur le créneau des Arts de la Rue*";

La résidence d'artiste et les actions de médiation culturelle avec les publics relevant de la compétence du Conseil Général n'ont pas été réalisées.

b) Jeudis du Parc. La programmation des "Jeudis du Parc Salvator" s'est étoffée avec des propositions jeune public et une soirée a été délocalisée dans le quartier des Côteaux (Jeudi en balade).

d) Orchestre Symphonique de Mulhouse : deux concerts décentralisés ont eu lieu à Riedisheim et Pulversheim en septembre 2015. Un troisième concert sera programmé à Kingersheim.

Le parcours pédagogique, satisfaisant pour les élèves, les enseignants et l'OSM a concerné le collège d'Altkirch en 2014/2015.

Eléments financiers :

Réalisé 2014 : 669 930 €

Budget prévisionnel 2015 : 737 125 €

L'aide du Département, de 193 500 €, représente 26,25 % du budget de la ville.

Politique tarifaire et fréquentation 2014 :

Kunsthalle : gratuit. 16 857 personnes dont 3 295 scolaires

Scène de rue : gratuit. 60 000 personnes

Jeudis du Parc : gratuit. 2 000 personnes

Orchestre symphonique : accès gratuit des concerts décentralisés

Auditeurs :

. Masevaux : 600

. Battenheim : 200

. Altkirch : 300

Parcours pédagogique au collège de Masevaux : 57 élèves (2 classes de 4ème)

PERSPECTIVES

Le parcours pédagogique concernera, en 2015/2016, le collège Gambetta de Riedisheim.

Une réflexion est en cours pour améliorer l'accessibilité du festival de rue aux personnes handicapées. Les actions de médiation sont à développer ainsi que les résidences d'artistes.

Pour la Kunsthalle, il a été demandé par le Département, que des actions de médiation culturelle soient dédiées aux publics relevant de sa compétence (collégiens et personnes relevant des dispositifs de la Solidarité), conformément à la convention.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN